



Document final de Beau Vallon pour l'opérationnalisation de la Commission Climat des États insulaires d'Afrique

**Beau Vallon, République des Seychelles
10 - 12 mai 2023**

Deuxième réunion technique et des experts de la commission climat des États insulaires d'Afrique

- 1.** La deuxième réunion technique et d'experts de la Commission climat des États insulaires d'Afrique (CCEIA) en vue de son opérationnalisation, s'est tenue du 10 au 12 mai 2023 à Beau Vallon, sur l'île de Mahé, dans la République des Seychelles.
- 2.** La réunion a été coorganisée par le gouvernement de la République des Seychelles, qui assure la présidence de la CCEIA, la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEA), la Commission de l'océan Indien (COI), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et facilitée par le Centre de Compétences sur le Changement Climatique du Maroc (4C Maroc).
- 3.** La réunion a été officiellement ouverte par S.E.M. Wavel Ramkalawan, président de la République des Seychelles et président de la CCEIA, dont l'engagement et la détermination dans la lutte contre le changement climatique contribuent aux objectifs de cette Commission.
- 4.** S.E.M. Flavien Joubert, ministre de l'Agriculture, du Changement climatique et de l'Environnement (MACCE), a dans son discours souligné l'importance de l'opérationnalisation de la CCEIA et a présidé par la suite la deuxième réunion du groupe de travail technique conjoint des pays de la CCEIA.
- 5.** La cérémonie d'ouverture a également été ponctuée des discours de S.E.Dr Leila Benali, ministre de la Transition énergétique et du Développement durable du Royaume du Maroc, du Dr. Hanan Morsi, Secrétaire exécutif adjoint et économiste en chef de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEA), et celui du Prof. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien.

Avec le soutien de :



United Nations
Economic Commission
for Africa





6. Tous les États membres fondateurs de la CCEIA ont participé activement à la réunion, y compris l'Union des Comores, la République du Cabo Verde, la République de Guinée équatoriale, la République de Guinée-Bissau, la République de Madagascar, la République de Maurice, la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, la République des Seychelles et la République-unie de Tanzanie pour Zanzibar.
7. La réunion a également vu la participation des représentants de la Commission Climat du Bassin du Congo, du Royaume du Maroc en tant que partenaire fondateur, de la CEA, de la COI, de l'OIF, de l'UICN, du 4C, de la Banque mondiale, du Global Climate Adaptation Centre, du Commonwealth Climate Finance Access Hub, du Fonds vert pour le climat, du Global Water Partnership, de la Banque africaine de développement et d'autres partenaires, y compris le monde académique et le secteur privé.
8. Cette réunion s'est appuyée sur le premier Sommet africain de l'action en faveur d'une co-émergence continentale, qui s'est tenu en 2016 lors de la CdP 22 de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), organisée à Marrakech et présidée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Roi du Maroc, qui a joué un rôle clé dans la mise en place des trois Commissions climat de l'Afrique : Bassin du Congo, Région du Sahel et États insulaires d'Afrique.

La réunion s'est concentrée sur l'opérationnalisation de la CCEIA, y compris sa structure de gouvernance, sa feuille de route et son plan d'investissement. Elle a rassemblé des États membres, des partenaires et des experts techniques qui ont présenté leurs travaux et partagé leurs expériences dans des domaines pertinents pour la Commission, notamment l'économie bleue, les innovations en matière de financement de l'action climatique, les mécanismes de conversion de la dette, l'importance des données climatiques, les systèmes d'alerte précoce, les plans d'aménagement de l'espace maritime, les marchés du carbone bleu et les obligations régionales bleues, ainsi que les liens complexes entre le changement climatique et l'agriculture, l'eau, l'énergie et la biodiversité.

Avec le soutien de :



United Nations
Economic Commission
for Africa





La Commission Climat du Bassin du Congo a partagé sa structure de gouvernance, son plan d'investissement et ses mécanismes de financement, notamment le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

9. Tous les États membres :

Conscients de la nécessité urgente de relever collectivement les défis du changement climatique pour les États insulaires d'Afrique ;

Reconnaissant que l'opérationnalisation de la CCEIA est une étape décisive dans l'effort collectif, pour faire face aux effets néfastes du changement climatique sur les îles africaines ;

Reconnaissant que la CCEIA jouera un rôle important dans la construction d'un avenir résilient et durable pour les États insulaires et leurs populations ;

Reconnaissant que la Grande Muraille Bleue est une initiative régionale forte et propice à la réalisation du plein potentiel de l'économie bleue à travers le déploiement de mécanismes de financement innovants, tels que l'obligation bleue régionale ;

Considérant la déclaration des chefs d'État et des gouvernements africains du premier Sommet africain de l'action en faveur d'une co-émergence continentale ;

Rappelant l'événement parallèle lors de la CdP25 de la CCNUCC à Madrid le 9 décembre 2019, où le ministre du Changement climatique et de l'Environnement de la République des Seychelles a présenté le cadre d'action de la CCEIA ;

Considérant le lancement officiel de la CCEIA lors du sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba par le vice-président de la République des Seychelles le 23 février 2020 ;

Rappelant l'événement parallèle ministériel virtuel lors de la CdP26 de la CCNUCC à Glasgow le 9 novembre 2021, présidé par le ministre de l'Agriculture, du Changement climatique et de l'Environnement de la République des Seychelles et le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger du Royaume du Maroc, au cours duquel les États membres et les partenaires ont discuté des exigences pour l'opérationnalisation de la CCEIA ;

Avec le soutien de :



United Nations
Economic Commission
for Africa





Rappelant la réunion ministérielle tenue en marge du Forum pour la coopération internationale et de la réunion des ministres africains des Finances, de l'Économie et de l'Environnement au Caire le 7 septembre 2022, au cours de laquelle les États membres et les partenaires ont réitéré leur engagement en faveur de l'opérationnalisation de la CCEIA et leur soutien aux initiatives phares, y compris la Grande Muraille Bleue et les mécanismes d'échange de la dette ;

Rappelant la première réunion technique de la CCEIA à laquelle ont participé les représentants des États membres, notamment les ministres de la République du Cap Vert, de l'Union des Comores et de la République des Seychelles, ainsi que les institutions partenaires, qui s'est tenue virtuellement le 21 octobre 2022, afin de faire progresser l'opérationnalisation de la CCEIA et de mettre en place un secrétariat transitoire hébergé par la Commission de l'océan Indien (COI) ;

Rappelant la réunion opérationnelle ministérielle et technique qui s'est tenue lors de la dixième Conférence sur le changement climatique et le développement en Afrique (CCDA-X), à Windhoek, le 28 novembre 2022, au cours de laquelle les résultats de la première réunion technique ont été approuvés ;

Considérant les décisions de la réunion de haut niveau des trois commissions africaines du climat, tenue lors de la 27e Conférence des Parties à la CCNUCC, le 7 novembre 2022, coprésidée par le président de la République du Sénégal, alors président de l'Union africaine (UA), et le président de la République du Congo, président de la Commission Climat du Bassin du Congo, en présence du président de la République du Niger, président de la Commission Climat pour la région du Sahel, du président de la République des Seychelles, président de la Commission climat des États insulaires, et du président de la Commission de l'Union africaine, afin de renforcer la coordination entre les trois Commissions climat africaines, le Royaume du Maroc et la Commission de l'Union Africaine.

Avec le soutien de :



United Nations
Economic Commission
for Africa





Recommandent d'accélérer l'opérationnalisation de la CCEIA avec la collaboration des États membres et des partenaires, par la mise en œuvre d'une feuille de route comprenant les étapes suivantes :

- Élaborer l'accord établissant la CCEIA et les statuts à approuver par les ministres et les chefs d'État et de gouvernement ;
- Formaliser le secrétariat transitoire qui sera hébergé par la COI,
- Élaborer des termes de référence pour mobiliser l'assistance technique pour la structure de gouvernance de la CCEIA, son plan d'investissement climatique et son mécanisme financier ;
- Organiser des réunions régulières en ligne et en personne des points focaux techniques pour suivre le processus d'opérationnalisation de la CCEIA ;
- Positionner la CCEIA en tant qu'acteur pertinent dans les agendas et plateformes climatiques régionaux et internationaux ;
- Organiser une réunion ministérielle pour approuver les résultats du processus d'opérationnalisation de la CCEIA ;
- Travailler à l'organisation d'un sommet des chefs d'État et de gouvernement de la CCEIA, de préférence avant la fin de l'année 2023 ;
- Prendre des dispositions pour que d'autres États et organisations collaborent avec la CCEIA ;
- Faciliter les prochaines réunions de la CCEIA, y compris la troisième réunion technique et d'experts qui se tiendra de préférence dans les États insulaires de l'Atlantique, ainsi que les événements parallèles de haut niveau sur l'économie bleue et les spécificités des États insulaires africains, à Moroni, en juin 2023, à la CCDA-XI, au sommet des présidents africains sur le climat à Nairobi, en septembre 2023, et à la CdP 28 de la CCNUCC à Dubaï, en novembre 2023.
- Saisir l'occasion de défendre la CCEIA dans le cadre du processus d'examen de « la Voie à suivre de SAMOA », notamment lors de la prochaine réunion régionale des EIA en République de Maurice en juillet 2023 et à la réunion interrégionale des PEID en République du Cap-Vert en septembre 2023.
- Soutenir l'avancement des discussions avec le Fonds vert pour le climat et les partenaires en vue de préparer un programme de coopération régionale axé sur le soutien aux États membres pour le renforcement de leurs systèmes d'alerte précoce multirisques, des services d'information climatique et d'autres questions pertinentes.

Avec le soutien de :



United Nations
Economic Commission
for Africa





- Poursuivre la collaboration avec la CEA et ses partenaires, afin d'identifier d'autres mécanismes de financement innovants pour la CCEIA, tels que les obligations bleues régionales, le registre du carbone et les échanges de créances.
- Reconnaître les résultats de la CdP27 et les attentes de la CdP28, et demander à la CCEIA de présenter sa position lors de la prochaine AGN.
- Demander à la 4C Maroc et à d'autres partenaires de continuer à fournir un soutien technique pour l'opérationnalisation de la CCEIA.

10. La réunion invite les partenaires techniques et financiers à soutenir l'extension de l'initiative de la Grande Muraille Bleue et d'autres initiatives pertinentes auprès de tous les États membres de la CCEIA et des pays voisins, dans le but de rendre opérationnel la CCEIA.

11. La réunion demande à la CEA de continuer à soutenir la CCEIA et ses États membres dans le développement des capacités pour les marchés du carbone bleu, en se concentrant sur la possibilité d'intensifier les progrès sur les ODD, __, l'action climatique, les objectifs de la CDB et l'Agenda 2063, tout en augmentant les flux de revenus pour construire des sociétés, des infrastructures et des économies résilientes, et en contribuant à la restauration et à la protection de la biodiversité et des écosystèmes côtiers et marins.

12. La réunion félicite le gouvernement de la République des Seychelles et ses partenaires, à savoir la COI et la CEA, pour l'excellente organisation de cette deuxième réunion de la CCEIA, marquée par un solide esprit d'inclusion et de solidarité.

13. La réunion demande au président de cette réunion technique et d'experts, en la personne de S.E. M. Flavien Joubert, ministre du MACCE, en consultation avec les États de la CCEIA et ses partenaires, de superviser la mise en œuvre de la feuille de route de Beau Vallon.

14. La réunion réitère son appréciation et ses remerciements à S.E.M. Wavel Ramkalawan, président de la République des Seychelles et président de la CCEIA, pour son engagement à accélérer l'opérationnalisation de CCEIA.

15. La réunion remercie les partenaires pour leur assistance technique et financière et les invite à redoubler les efforts pour soutenir l'opérationnalisation de la CCEIA.

Avec le soutien de :



United Nations
Economic Commission
for Africa





16. La réunion mandate le président de cette session pour décider, en consultation avec ses pairs, de la date et du lieu des prochaines réunions de la CCEIA.

Beau Vallon, République des Seychelles, 12 mai 2023

Avec le soutien de :



United Nations
Economic Commission
for Africa

